



22^{ème} Conférence des Parties pour le Climat



Synthèse des activités et plaidoyer

Green Cross pendant la CoP22

Marrakech, 7 - 18 novembre 2016

V0.9 - 5 décembre 2016

Table des matières

Avant-propos	3
I. Premières impressions et feuille de route	4
1.1. Premières impressions Green Cross	4
1.2. Etat d’avancement des objectifs Green Cross	8
1.3. Déclaration de Marrakech	10
1.4. Feuille de route des prochains mois	11
II. Synthèse de la COP22 par Green Cross	11
III. Les retours des acteurs	12
3.1. Les retours et actions des Etats	12
3.2. Les retours et actions non-étatiques	16
3.3. Les territoires littoraux et insulaires	24
3.4. Retours des parlementaires français et européens	26
IV. Quelques initiatives remarquables	27
V. Revue de presse	36
5.1. Revue de presse de l’IISD	36
5.2. Quelques articles de la presse	37
5.3. Sélection de tweets	39
VI. La WEB TV Green Cross	41
Annexe	43



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr

Association d’intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète



Avant-propos

La 22^{ème} session de la Conférence des Parties de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP22) s'est tenue à Marrakech, dans le quartier de Bab Ighli, du 7 au 18 novembre 2016.

Elle a pris le relais de la 21^{ème} Conférence des Parties de Paris au cours de laquelle des avancées importantes ont été enregistrées. L'Accord de Paris issu de cette Conférence a pour objectif de contenir le réchauffement « bien au-dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels » et de « poursuivre les efforts pour limiter la hausse des températures à 1,5 °C ». Cet accord historique a été ratifié par 111 pays.

« Le gros sujet de la COP22 sera de préciser les règles de mise en œuvre de l'accord de Paris et de se mettre d'accord sur la date de finalisation de ces règles communes », déclarait Laurence Tubiana, l'ambassadrice chargée des négociations sur le changement climatique pour la France.

Organisée par le Maroc, cette COP est aussi l'occasion de mettre en lumière les actions contre le réchauffement climatiques et les besoins du continent africain, en replaçant l'agriculture au premier plan. Pour Marrakech, c'est aussi une opportunité pour affirmer son leadership sur le continent.

La COP22, une COP de l'action et des solutions ? L'élection à la tête des Etats-Unis d'un climato-sceptique avait de quoi perturber les négociations. Mais la volonté et le dynamisme des différents acteurs, et notamment de la société civile, ont permis d'amortir le choc et de continuer la recherche de solutions pour faire face aux changements climatiques de demain.

Green Cross France et Territoires a été présente tout au long de cette COP à travers de nombreux événements. Ce fascicule a pour objectif de vous faire revivre cette Conférence des Parties, à travers les voix de l'équipe Green Cross mais aussi à travers celles d'autres acteurs, car c'est uniquement par la coopération multi-acteurs que pourra être relevé le défi du changement climatique.

Nous vous souhaitons une bonne lecture.

Nicolas Imbert, directeur exécutif de Green Cross France et Territoires



Retrouvez notre perception de la CoP22 en mots et en images sur cop22.mobi et la webTV sur tv.cop22.mobi



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr



Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète

I. Premières impressions et feuille de route

1.1. Premières impressions Green Cross



La COP22, une COP de transition mais aussi d'adaptation - publié le 18.11 sur gcft.fr

Perturbée par l'actualité internationale, en attente d'actions concrètes quant au financement effectif, sur les territoires, de l'adaptation et de l'atténuation, cette CoP 22 fut particulièrement peu intense en son cœur historique, les salles de négociations.

Mais nous aurions tort de penser qu'il ne s'y est rien passé, bien au contraire. Les thématiques de l'eau et l'agriculture connaissent des avancées, notamment par une mobilisation de l'Afrique qui se structure de plus en plus concrètement. Un énorme élan d'enthousiasme, et d'action de terrain, s'est dégagé du Women Leader's Forum, avec de très belles initiatives entrepreneuriales. Et, plus que jamais, la MEDCOP, dont la prochaine édition au lieu en Sicile, les Oceania Meetings et autres forums régionaux multi-acteurs ont montré leur pertinence pour accélérer, par des initiatives volontaires et des coalitions d'action sur le terrain, la transition écologique de nos sociétés...et ce, via l'eau et l'assainissement, l'alimentation, l'énergie, la mobilité, le littoral et l'océan, le tourisme, la finance et l'économie,, la culture et les savoirs traditionnels.

Dans ce contexte, des initiatives comme la création du fond vert pour les femmes sous l'égide du R20, des fondations Schwarzenegger, Di Caprio et Albert de Monaco, sont remarquables par leur caractère immédiatement opérationnel, la qualité des projets candidats au financement et leur capacité à être répliqué. Mais ces initiatives, quelle que soit leur valeur, ne doivent faire oublier une mobilisation étatique qui n'est pas à la hauteur des enjeux.

La CoP 21 avait consacré et mis en avant les îles et territoires insulaires, petits par leur surface terrestre mais grands par leurs territoires maritimes. L'Accord de Paris insistait en particulier sur l'importance d'un accompagnement à la résilience, à l'adaptation et à l'atténuation des émissions de ces îles et territoires insulaires, mais ils sont malheureusement inaudibles en ce début de CoP 22. Le Maroc a invité les petits Etats Insulaires, mais l'agenda de négociation ne leur permet pas une expression à la hauteur des enjeux.



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr



Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète

D'un point de vue symbolique, il est essentiel, s'il est encore temps, de tout mettre en œuvre pour que la mobilisation sur l'océan de Juin 2017 ainsi que la prochaine Conférence des Parties puissent être présidées par Fidji.

M. **Anthony Lecren**, Ministre de l'Environnement et des Affaires Coutumières de Nouvelle-Calédonie, initiateur des Oceania Meetings, précise « il n'y a pas de compétition, mais un océan de solidarité entre le Pacifique et l'Afrique, dont le Maroc est au cœur. Nous devons désormais avancer beaucoup plus vite, et beaucoup plus concrètement. C'est pourquoi nous allons mettre en place, en 2017, le Green Pasifik Festival permettant de rendre concrète pour tous la nécessaire transition écologique de nos territoires terrestres et marins. C'est une manière concrète de mettre en mouvement toutes nos forces des territoires, des associations et des entreprises, en n'oubliant ni les échanges culturelles, ni les réalisations concrètes, ni les solidarités humaines ».

M. **Bran Quinquis**, Délégué intergouvernemental au dérèglement climatique pour la Polynésie Française, enchaîne « avec le Polynesian Leaders Group, nous mettons en place les outils et moyens pour améliorer notre résilience, tant en atténuation qu'en adaptation, et pour protéger notre océan commun, principal régulateur du climat mondial. Mais nous avons besoin d'être soutenus, notamment car les moyens mobilisés ne sont que très partiellement à la hauteur du dérèglement climatique que nous subissons. Et ce, de manière coordonnée avec tous nos collègues des grands pays océaniques. »

Demandée par le Président François Hollande en prévision de la CoP 21, la Déclaration des Droits de l'Humanité peut permettre dans ce contexte d'apporter des outils juridiques adaptés à la transition écologique et humaine que nos sociétés réclament. Le groupe de travail ayant conduit à cette déclaration, présidée par Mme Corinne Lepage, a été très présent lors de cette première partie de la CoP. Il a notamment obtenu la reconnaissance de l'Union des Comores, via son président M. Azali Assoumani, qui devient ainsi le premier chef d'Etat à reconnaître la déclaration.

Mme **Corinne Lepage**, avocate, ancienne ministre et coordinatrice de la mission sur la Déclaration des Droits de l'Humanité, déclare : « nous avons de nombreux Etats intéressés par la Déclaration. Les territoires, en particulier les Régions et villes capitales suivent actuellement l'exemple donné par Paris et Strasbourg, premières villes ayant reconnu cette déclaration des Droits de l'Humanité. Dans un contexte où les conférences des parties doivent démontrer des acquis concrets par rapport à leurs parties prenantes, cette Déclaration est un très bon outil, à reconnaître rapidement et mondialement pour marquer concrètement la mise en action du cadre ratifié de l'Accord de Paris ».

Mme **Houria Tazi Sadeq**, Présidente de la Coalition Marocaine pour l'Eau, témoigne « La COP 22 a, après 21 COP, replacé la question de l'eau à sa juste place. Première victime des changements climatiques, l'eau se révèle via les INDC être LA priorité des pays du Continent africain. C'est une question transversale, qui devrait être abordée selon une approche globale dans le cadre du cycle de l'eau. Dès lors le littoral, cet entre-deux entre la terre et la mer, exige une attention complémentaire. La résilience pour le Continent africain passe par des mécanismes multi acteurs, un financement conséquent, le renforcement des capacités et surtout une solidarité. C'est pourquoi la Déclaration pour l'Humanité se présente comme un texte pertinent qui renforcerait le droit à l'eau et encouragerait à son effectivité! »

Nicolas Imbert, directeur de Green Cross, confirme « Il y a donc urgence, dans les 72 heures de négociation restant, à agir concrètement pour que cette CoP 22 soit vraiment la conférence des solutions, par des financements à la hauteur des engagements déjà pris, par une meilleure mobilisation vis-à-vis des territoires insulaires, et par une transition écologique de nos sociétés, via notamment la Déclaration des Droits de l'Humanité. Ceci est encore possible, mais doit faire l'objet d'une volonté politique et opérationnelle de chaque instant. »



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr



Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète

En conclusion, **Jean-Michel Cousteau**, Président de Green Cross France et Territoires, Chairman de Green Cross International, confirme « en assurant la transition écologique de nos économies, nous avons l'opportunité de créer des millions de jobs non délocalisables. C'est comme ceci que l'espèce humaine sera capable de prendre les mesures pour se sauver elle-même. Agissons maintenant encore plus et plus vite, il y a urgence ! Et commençons en 2017 par sortir les déchets plastiques de l'océan, en changeant nos comportements et en réparant la planète. »

Décryptage de la CoP 22 – Mercredi 16 novembre, 12h - publié le 16.11 sur gcft.fr

La CoP22, qui entame ce jour son segment présidentiel notamment, en présence du Roi du Maroc Mohammed VI et du Président de la République Française François Hollande, n'a désormais plus que 72 heures pour aboutir à un accord des solutions, concret et à la hauteur des enjeux.

Le temps presse. Les thématiques de l'eau et l'agriculture connaissent des avancées, notamment par une mobilisation de l'Afrique qui se structure de plus en plus concrètement.

Le financement apparaît, une fois de plus, comme l'un des sujets les plus délicats. L'évolution récente de la situation géopolitique rendant difficile un accord global concret et des dotations immédiates permettant dès maintenant de mobiliser les investissements.

Dans ce contexte, les initiatives des acteurs non-étatiques, et notamment la création du fond vert pour les femmes sous l'égide du R20+, des fondations Schwarzenegger et Di Caprio, sont remarquables par leur caractère immédiatement opérationnel, la qualité des projets candidats au financement et leur capacité à être répliqué. Mais ces initiatives, quelle que soit leur valeur, ne doivent faire oublier une mobilisation étatique qui n'est pas à la hauteur des enjeux.

La CoP 21 avait consacré et mis en avant les îles et territoires insulaires, petits par leur surface terrestre mais grands territoires maritime. L'Accord de Paris insistait en particulier sur l'importance d'un accompagnement à la résilience, à l'adaptation et à l'atténuation des émissions de ces îles et territoires insulaires. Mais, ils sont malheureusement inaudibles en ce début de CoP 22. Le Maroc a invité les petits Etats Insulaires, mais l'agenda de négociation ne leur permet pas une expression à la hauteur des enjeux.

M. Anthony Lecren, Ministre de l'Environnement et des Affaires Coutumières de Nouvelle-Calédonie, initiateur des Oceania Meetings, précise « il n'y a pas de compétition, mais un océan de solidarité entre le Pacifique et l'Afrique, dont le Maroc est au cœur. Nous devons désormais avancer beaucoup plus vite, et beaucoup plus concrètement. C'est pourquoi nous allons mettre en place, en 2017, le Green Pasifik Festival permettant de rendre concrète pour tous la nécessaire transition écologique de nos territoires terrestres et marins. C'est une manière concrète de mettre en mouvement toutes nos forces des territoires, des associations et des entreprises, en n'oubliant ni les échanges culturels, ni les réalisations concrètes, ni les solidarités humaines ».

M. Bran Quinquis, Délégué intergouvernemental au dérèglement climatique pour la Polynésie Française, enchaîne « avec le Polynesian Leaders Group, nous mettons en place les outils et moyens pour améliorer notre résilience, tant en atténuation qu'en adaptation, et pour protéger notre océan commun, principal régulateur du climat mondial. Mais nous avons besoin d'être soutenus, notamment car les moyens mobilisés ne sont que très partiellement à la hauteur du dérèglement climatique que nous subissons. Et ce, de manière coordonnée avec tous nos collègues des grands pays océaniques. »



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr



Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète

Demandée par le Président François Hollande en prévision de la CoP 21, la Déclaration des Droits de l'Humanité peut permettre dans ce contexte d'apporter des outils juridiques adaptés à la transition écologique et humaine que nos sociétés réclament. Le groupe de travail ayant conduit à cette déclaration, présidée par Mme Corinne Lepage, a été très présent lors de cette première partie de la CoP.

Mme Corinne Lepage, avocate, ancienne ministre et coordinatrice de la mission sur la Déclaration des Droits de l'Humanité, déclare : « nous avons de nombreux Etats intéressés par la Déclaration. Les territoires, en particulier les Régions et villes capitales suivent actuellement l'exemple donné par Paris et Strasbourg, premières villes ayant reconnu cette déclaration des Droits de l'Humanité. Dans un contexte où les conférences des parties doivent démontrer des acquis concrets par rapport à leurs parties prenantes, cette Déclaration est un très bon outil, à reconnaître rapidement et mondialement pour marquer concrètement la mise en action du cadre ratifié de l'Accord de Paris ».

Mme Houria Tazi Sadeq, Présidente de la Coalition Marocaine pour l'Eau, témoigne « La COP 22 a, après 21 COP, replacé la question de l'eau à sa juste place. Première victime des changements climatiques, l'eau se révèle via les INDC être LA priorité des pays du Continent africain. C'est une question transversale, qui devrait être abordée selon une approche globale dans le cadre du cycle de l'eau. Dès lors le littoral, cet entre deux entre la terre et la mer, exige une attention complémentaire. La résilience pour le Continent africain passe par des mécanismes multi acteurs, un financement conséquent, le renforcement des capacités et surtout une solidarité. C'est pourquoi la Déclaration pour l'Humanité se présente comme un texte pertinent qui renforcerait le droit à l'eau et encouragerait à son effectivité! »

Nicolas Imbert, directeur de Green Cross, confirme « Il y a donc urgence, dans les 72 heures de négociation restant, à agir concrètement pour que cette CoP 22 soit vraiment la conférence des solutions, par des financements à la hauteur des engagements déjà pris, par une meilleure mobilisation vis-à-vis des territoires insulaires, et par une transition écologique de nos sociétés, via notamment la Déclaration des Droits de l'Humanité. Ceci est encore possible, mais doit faire l'objet d'une volonté politique et opérationnelle de chaque instant. »

En conclusion, Jean-Michel Cousteau, Président de Green Cross France et Territoires, Chairman de Green Cross International, confirme « en assurant la transition écologique de nos économies, nous avons l'opportunité de créer des millions de jobs non délocalisables. C'est comme ceci que l'espèce humaine sera capable de prendre les mesures pour se sauver elle-même. Agissons maintenant encore plus et plus vite, il y a urgence ! Et commençons en 2017 par sortir les déchets plastiques de l'océan, en changeant nos comportements et en réparant la planète. »



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr



Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète

1.2. Etat d'avancement des objectifs Green Cross

7 objectifs relevant de la négociation :

1. Accroître rapidement, et d'ici à mi-2017, la ratification de l'Accord de Paris, et s'assurer de la bonne mise en place de ces engagements

- 111 pays ont ratifié l'Accord de Paris à ce jour, notamment la Chine et les Etats-Unis. Ils représentent au total 77% des émissions de gaz à effet de serre.
- Les pays se sont engagés à faire le bilan de leurs efforts d'ici deux ans et à tout mettre en place pour présenter d'ici 2020 des objectifs et des plans d'actions plus ambitieux.
- Lancement par les deux Championnes du climat Hakima El Haite et Laurence Tubiana du « Partenariat de Marrakech pour l'Action Globale pour le Climat » entre les Parties et les acteurs non étatiques pour la mise en œuvre des NDCs.

2. Mieux faire reconnaître les liens entre santé, climat et environnement, ainsi que l'importance d'une approche inclusive de la santé environnementale

3. Continuer la publication des INDC, et vérifier la bonne transcription des INDC en NDC

- La mise en œuvre des plans d'action climat a été stimulée par le lancement du partenariat NDC, une coalition de pays en développement et développés dont l'objectif est de s'assurer que les pays ont les moyens dont ils ont besoin pour remplir leurs NDC.
- Attention fortement portée sur la nécessité d'un appui de la communauté internationale pour améliorer les capacités des acteurs à transformer leurs contributions volontaires en programmes d'actions climatiques répondant aux critères des bailleurs de fond. L'AFD a annoncé vouloir mieux soutenir les pays dans ce sens.

4. Développer l'accès aux financements, tant en adaptation et en atténuation, pour les territoires les plus vulnérables

- Création du MICA (Fonds d'Investissement de Marrakech pour l'Adaptation), premier fonds d'investissements privé pour l'adaptation et la résilience
- L'adaptation a été au cœur des débats pour les pays en développement.
- Décision de recapitalisation du Fonds d'Adaptation à hauteur de 80 millions d'euros pour l'année à venir (principalement par l'Allemagne).
- Le FEM (Fonds pour l'Environnement Mondial) a annoncé une initiative de renforcement des capacités pour la transparence soutenue par 11 pays développés à hauteur de 50 millions de dollars de financement.
- Les pays se sont engagés à Marrakech à verser plus de 23 millions de dollars au Centre et réseau des technologies climatiques, et le Fonds vert pour le climat a approuvé deux plans d'aide pour le Libéria et le Népal, à hauteur de 2,2 millions et 2,9 millions de dollars.



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr

Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète



5. Développer la reconnaissance et la mise en réseau des savoirs traditionnels

- Le Pavillon des peuples autochtones a permis faire avancer le discours sur les solutions autochtones aux changements climatiques.
- Mais il reste beaucoup à faire pour faire reconnaître les savoirs traditionnels

6. Reconnaître et faire reconnaître la Déclaration des Droits et Devoirs de l'Humanité (DuDhu) comme outil juridique structurant pour la transition écologique des territoires

- Signature de la Déclaration par le président des Comores, M.Azali Assoumani, ce qui fait des Comores le premier Etat à reconnaître la Déclaration Universelle des Droits de l'Humanité.

7. Mettre en place une stratégie inclusive et opérationnelle de coopération et de co-construction internationale sur la préservation de l'Océan, en commençant par le littoral

- Création de la Coalition Marocaine pour l'Eau
- Lancement de l'initiative « 2017 : stop plastics in the sea » par Green Cross
- Lancement du réseau international des parlementaires pour l'eau
- Deuxième Déclaration « Because the Ocean »
- Lancement par l'Australie d'un nouveau plan d'action de sauvegarde des récifs coralliens et des mangroves
- Le Maroc a par exemple présenté son initiative Ceinture Bleue, qui vise à préserver les communautés côtières et à promouvoir une pêche durable.

4 objectifs relevant des territoires :

8. Mettre en place des schémas et plans d'adaptation opérationnels et territorialisés

- Lancement de l'initiative Adaptation de l'Agriculture Africaine

9. Développer ou accélérer des politiques territoriales ambitieuses de transition écologique

- Les Maldives collaboreront avec l'Agence internationale des énergies dans les petits Etats en développement.

10. Généraliser les démarches d'économie circulaire territoriale

- Développement des thématiques d'économie circulaire à travers de nombreux side-events (Institut de l'économie circulaire, Green Cross...)

11. Encourager la co-construction territoriale

- Protocole d'accord entre La Réunion et Fidji visant à partager leur savoir-faire et leurs expériences en matière de défi énergétique et de développement durable de leurs îles.



1.3. Déclaration de Marrakech

MARRAKECH ACTION PROCLAMATION FOR OUR CLIMATE AND SUSTAINABLE DEVELOPMENT

We, Heads of State, Government, and Delegations, gathered in Marrakech, on African soil, for the High-Level Segment of the 22nd Session of the Conference of the Parties to the United Nations Framework Convention on Climate Change, the 12th Session of the Conference of the Parties serving as the Meeting of the Parties to the Kyoto Protocol, and the 1st Session of the Conference of the Parties serving as the Meeting of the Parties to the Paris Agreement, at the gracious invitation of His Majesty the King of Morocco, Mohammed VI, issue this proclamation to signal a shift towards a new era of implementation and action on climate and sustainable development.

Our climate is warming at an alarming and unprecedented rate and we have an urgent duty to respond. We welcome the Paris Agreement, adopted under the Convention, its rapid entry into force, with its ambitious goals, its inclusive nature and its reflection of equity and common but differentiated responsibilities and respective capabilities, in the light of different national circumstances, and we affirm our commitment to its full implementation. Indeed, this year, we have seen extraordinary momentum on climate change worldwide, and in many multilateral fora. This momentum is irreversible – it is being driven not only by governments, but by science, business and global action of all types at all levels.

Our task now is to rapidly build on that momentum, together, moving forward purposefully to reduce greenhouse gas emissions and to foster adaptation efforts, thereby benefiting and supporting the 2030 Agenda for Sustainable Development and its Sustainable Development Goals. We call for the highest political commitment to combat climate change, as a matter of urgent priority.

We call for strong solidarity with those countries most vulnerable to the impacts of climate change, and underscore the need to support efforts aimed to enhance their adaptive capacity, strengthen resilience and reduce vulnerability. We call for all Parties to strengthen and support efforts to eradicate poverty, ensure food security and to take stringent action to deal with climate change challenges in agriculture. We call for urgently raising ambition and strengthening cooperation amongst ourselves to close the gap between current emissions trajectories and the pathway needed to meet the long-term temperature goals of the Paris Agreement. We call for an increase in the volume, flow and access to finance for climate projects, alongside improved capacity and technology, including from developed to developing countries.

We the Developed Country Parties reaffirm our USD \$100 billion mobilization goal. We, unanimously, call for further climate action and support, well in advance of 2020, taking into account the specific needs and special circumstances of developing countries, the least developed countries and those particularly vulnerable to the adverse impacts of climate change. We who are Parties to the Kyoto Protocol encourage the ratification of the Doha Amendment.

We, collectively, call on all non-state actors to join us for immediate and ambitious action and mobilization, building on their important achievements, noting the many initiatives and the Marrakech Partnership for Global Climate Action itself, launched in Marrakech. The transition in our economies required to meet the objectives of the Paris Agreement provides a substantial positive opportunity for increased prosperity and sustainable development.

The Marrakech Conference marks an important inflection point in our commitment to bring together the whole international community to tackle one of the greatest challenges of our time. As we now turn towards implementation and action, we reiterate our resolve to inspire solidarity, hope and opportunity for current and future generations.



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr



Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète

1.4. Feuille de route des prochains mois

Hakima El Haïté et Laurence Tubiana, les championnes du climat, ont annoncé la tenue en début d'année 2017 d'une réunion destinée à faire un bilan des priorités, établissant des dialogues régionaux entre acteurs. Le mandat de Laurence Tubiana s'est achevé à l'issue de cette COP, et c'est et la Ministre de l'Agriculture des îles Fiji lui succède.

L'Accord de Paris étant entré en vigueur le 4 novembre, la première session de la CMA (organe des parties à l'Accord de Paris) a été ouverte le 15 novembre 2016. Cette session sera maintenue en 2017 (deuxième partie) et 2018 (troisième partie). Cette première session a débouché sur deux documents, « *décision de la CMA* » et « *décision de la COP22* ». Ils appellent à l'accélération des travaux, indiquent une date butoir sur l'adoption des décisions d'application de l'Accord de Paris, soit lors de la 24^e session de la Conférence des Parties, laquelle sera présidée par la Pologne en 2018.

La COP23 en 2017 sera donc une étape intermédiaire avant la COP24 en Pologne avec une réunion commune SBSTA (organe subsidiaire de la CCNUCC pour le Conseil Scientifique et Technologique), SBI (organe subsidiaire de mise en œuvre) et APA (groupe de travail de l'Accord de Paris) ou à d'autres organes constitués. Elle sera organisée par les îles Fidji à Bonn, en Allemagne, pour des raisons logistiques.

II. Synthèse de la COP22 par Green Cross



Le premier constat, positif, est celui d'une Conférence des Parties très bien organisée par le gouvernement du Maroc, que l'on se doit de féliciter. C'est aussi celui d'une société civile marocaine dynamique et extrêmement motivée et enthousiaste. La zone verte a connu un franc succès, et a vu se démultiplier le nombre d'initiatives, ainsi que le nombre d'événements stratégiques. C'est avec plaisir que l'on a vu cette zone gagner en importance, et s'estomper la hiérarchisation entre la zone bleue, placée sous l'autorité de l'ONU, et la zone verte, accessible à tous.

La 22^{ème} Conférence des Parties devait incarner la COP de l'action, et est finalement devenue, de par les événements qui l'ont bouleversée, la COP de la réaction. Le choc de l'élection d'un climato-sceptique à la tête des Etats-Unis avait de quoi déstabiliser sa bonne tenue. Mais malgré ce choc, les acteurs du changement ont gardé le cap pour progresser malgré tout dans les négociations.

Abordons désormais le fond des thématiques de cette COP. Quels sujets ont été privilégiés ? Lesquels ont été oubliés ?



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr



Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète

Pour la première fois dans une COP, l'eau a été réellement visible. Une demi-journée lui a été dédiée le 8 novembre en zone verte, et une autre le 9 novembre en zone bleue. De très nombreux événements se sont tenus sur la thématique de l'eau, tant en zone verte qu'en zone bleue, organisés par de nombreux acteurs du monde entier, à l'image de l'initiative *ClimateIsWater* du Partenariat Français pour l'Eau.

La thématique de l'adaptation, si elle a été abordée, ne l'a malheureusement pas été suffisamment. Des dons sont nécessaires pour financer l'adaptation, ce qui explique que le financement de l'atténuation, qui fonctionne via des prêts, soit privilégié par les investisseurs. Une seule initiative d'ordre privé a été relevée concernant l'adaptation, alors que l'urgence de son financement se fait de plus en plus présente, notamment dans les territoires insulaires. Malheureusement, ces deniers n'ont pas été suffisamment audibles durant cette COP.

Si les avancées sur l'agriculture sont toujours trop timides, la COP22 a tout de même permis de déployer l'initiative AAA, Adaptation de l'Agriculture Africaine. Le monde de la finance, auparavant grand absent des COP, s'est fait plus présent, mais les engagements restent trop faibles.

Cette COP n'a malheureusement pas vu de grandes mobilisations concernant le financement de la lutte contre le réchauffement climatique.

Les discussions concernant le « dialogue de facilitation » qui aura lieu en 2018 visant à clarifier la manière dont seront rehaussés et évalués les engagements des Etats n'ont pas permis d'arriver à un consensus. Comme beaucoup d'autres acteurs, nous regrettons la lenteur des négociations qui ont conduit au document final. Les négociations n'ont pas permis de définir un cadre concret pour la mise en œuvre de l'Accord de Paris. L'objectif fondamental des négociations d'ici 2018 sera de fixer ce cadre afin de mettre en place les outils nécessaires à cette mise en œuvre.

Finalement, c'est plus vers la zone verte qu'il faut se tourner pour constater le changement et reprendre espoir. Le dynamisme des acteurs non-étatiques était plus fort que jamais à Marrakech, constituant une force d'action très positive pour l'atteinte des objectifs définis à Paris.

Cette COP a vu le lancement du « Partenariat de Marrakech pour l'Action Globale pour le Climat » par les deux Championnes pour le climat. Un énorme élan d'enthousiasme et d'action de terrain s'est également dégagé du Women's Leader Forum, avec de très belles initiatives entrepreneuriales. Et plus que jamais, la MEDCOP, dont la prochaine édition aura lieu en Sicile, les Oceania Meetings et autres forums régionaux multi-acteurs ont montré leur pertinence pour accélérer, par des initiatives volontaires et des coalitions d'actions sur le terrain, la transition écologique de nos sociétés.

III. Les retours des acteurs

3.1. Les retours et actions des Etats

UNFCCC - Communiqué de presse de clôture de la COP22 : résultats principaux

Le règlement

L'avancée sur la rédaction du règlement (ou manuel d'opération) de l'Accord de Paris est un résultat essentiel de la conférence climatique de Marrakech.



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr



Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète

L'accord appelle à un renforcement important de la transparence de l'action, y compris en ce qui concerne la mesure et la comptabilisation des réductions d'émissions, la mise à disposition de financements climatiques et le développement et le transfert de technologies. Il comprend également des travaux de conception de communication pour l'adaptation, principal vecteur de l'Accord de Paris pour partager les efforts individuels d'adaptation et les besoins d'appui.

Les pays ont fait preuve de détermination à propos du règlement, et ont fixé la date anticipée de 2018 pour son achèvement. Les pays ont déjà établi la base de ce travail en évaluant les actions de chacun visant à réduire les émissions, entre pairs, grâce à un processus transparent qui a débuté en 2014.

Évaluation multilatérale

À la COP 22, sept pays en développement ont présenté des mises à jour et se sont ouverts à l'examen par leurs pairs de la manière dont ils évoluent vers une économie bas carbone. Cette démarche s'inscrit dans la mise en place d'un système de suivi, de vérification et de communication des mesures, et ouvre la voie à une plus grande ambition dans le cadre de leurs plans d'action climat, appelés Contributions déterminées au niveau national (NDC, selon le sigle en anglais).

Au cours de la COP 22, le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), un organisme de financement multilatéral, a annoncé une initiative de renforcement des capacités pour la transparence soutenue par 11 pays développés donateurs à hauteur de 50 millions de dollars de financements.

Initiative de renforcement des capacités pour la transparence

Partenariat NDC

La mise en œuvre des plans d'action climat a également été stimulée par le lancement du Partenariat NDC, une coalition de pays en développement et développés et d'institutions internationales qui collaborent dans le but de s'assurer que les pays reçoivent le soutien technique et financier dont ils ont besoin pour atteindre rapidement leurs objectifs en matière de climat et de développement durable.

Progrès accomplis par les gouvernements

Les gouvernements ont fait des progrès dans des domaines clés de l'action climatique, dont les financements en faveur du climat, l'adaptation, le renforcement des capacités, la technologie et la réactivité aux questions de genre. Voici un aperçu:

Financements climatiques

Les pays ont promis plus de 81 millions de dollars au Fonds pour l'adaptation, dépassant ainsi son objectif pour l'année.

Les pays se sont engagés à verser plus de 23 millions de dollars au Centre et Réseau des Technologies Climatiques (CTCN, selon le site en anglais), qui soutient les pays en développement en matière de développement et transfert des technologies climatiques. En tant qu'entité de mise en œuvre du Mécanisme Technologique, le CTCN est une institution clé pour permettre aux pays de réaliser leurs engagements en vertu de l'Accord de Paris.

Le Fonds vert pour le climat (GCF, selon le sigle en anglais) a annoncé l'approbation des deux premières propositions de formulation de plans nationaux d'adaptation, pour le Libéria hauteur de 2,2 millions de dollars et pour le Népal à hauteur de 2,9 millions de dollars. Il est attendu que 20 autres propositions de pays soient bientôt approuvées, bénéficiant chacune d'un maximum de 3 millions de dollars. Globalement, le GCF est sur la voie de l'approbation 2,5 milliards de dollars à allouer aux projets.

Adaptation

L'initiative Adaptation de l'Agriculture Africaine, qui regroupe 27 pays participants, a montré

Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89



contact@gcft.fr – www.gcft.fr



Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète

comment l'eau, le sol, la gestion des risques climatiques, le financement des petits agriculteurs et les Objectifs de développement durable (ODD) sont traités avec un objectif global d'avancement de l'adaptation.

Pertes et préjudices

Un nouveau cadre quinquennal au sein du Mécanisme international de Varsovie relatif aux pertes et préjudices (WIM, selon le sigle en anglais) traitera des impacts qui ne sont pas pris en

Une autre d'action climatique accélérée s'est manifestée par la mise en œuvre par les pays du Comité de Paris sur le renforcement des capacités.

compte par l'adaptation planifiée, y compris le déplacement, les migrations et la mobilité humaine ainsi que la gestion globale des risques.

Renforcement des capacités

Il contribuera à renforcer les capacités en matière d'action climatique dans les pays en développement. Les membres du comité ont été élus et les travaux seront entrepris en mai 2017.

Technologie

Au cours de la COP 22, les gouvernements ont appris qu'en 2016, plus de 30 projets de réduction des émissions avec des objectifs de transfert de technologie ont été approuvés par le FEM, bénéficiant de 188,7 millions de dollars en financement du FEM et 5,9 milliards de dollars de cofinancement.

Questions du genre

Quinze ans après la première décision sur la question des femmes et du genre dans le cadre de la CCNUCC à la COP7 Marrakech, les gouvernements ont franchi une nouvelle étape importante vers la réalisation de leurs objectifs en matière d'égalité des sexes et de politique climatique sensible au genre en acceptant un programme de travail élargi qui comprend, entre autres, la société civile et les entreprises.

[« Les Nations avancent l'action climatique à la Conférence climat 2016 des Nations Unies », UNFCCC, 18.11.16.](#)

MAROC - Compte-rendu pour Media24 d'Aziz Makouar, ambassadeur pour les négociations multilatérales pour la COP22

« Il y a eu beaucoup de nouvelles décisions à Marrakech, plus d'une trentaine au total. Notre agenda était très chargé en décisions concrètes, opérationnelles qui vont toutes dans la même direction : consolider les acquis de Paris et nous faire basculer vers un mode actif et de mise en œuvre.

Je retiens, entre autres, la première décision de la réunion des Parties à l'Accord de Paris, la **CMA/1**, qui restera dans l'Histoire, mais aussi **l'opérationnalisation du Comité de Paris pour le renforcement des capacités**, ou encore les **progrès sur le Fonds pour l'Adaptation**, deux sujets chers aux pays en développement.

(...) En plus, nous avons eu des résultats politiques forts, dont la Proclamation de Marrakech pour l'Action pour notre climat et le Développement durable, une initiative 100% marocaine, soutenue, voulue et adoptée par acclamation en séance plénière. Et tout cela, lors d'une COP22 qui a été à la fois très



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr



Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète

technique, éminemment politique, mais aussi productive et efficace. Pour preuve, la quantité de travail effectué en temps et en heure (nous avons clôturé dans la nuit du 18 novembre comme prévu, chose rare dans les négociations). »

FRANCE - Argumentaire de Stéphane Le Foll, porte-parole du gouvernement

« Le président de la République l'a souligné le 15 novembre : cette première conférence après Paris a montré le caractère "irréversible, en droit, dans les faits et dans les consciences" de la dynamique mondiale de lutte contre le dérèglement climatique et ses effets dévastateurs. Dans le contexte de l'élection présidentielle américaine, la COP22 a témoigné de l'engagement au plus haut niveau en faveur de la coopération internationale dans ce domaine.

111 pays ont désormais ratifié l'Accord de Paris. Ils représentent plus de 77% des émissions de gaz à effet de serre mondiales. L'entrée en vigueur de l'Accord de Paris, le 4 novembre, a permis de tenir la première conférence des Parties à l'Accord de Paris. Les travaux sur les décisions d'application de l'Accord de Paris ont été engagés : plus de 20 décisions devront être adoptées, et la réunion de Marrakech a permis de bien organiser le calendrier et le travail de préparation de ces décisions. Les premiers échanges sur la transparence, le bilan mondial, les contributions nationales, les mécanismes de marché ont été constructifs et ont clarifié les objectifs.

L'objectif de la France est d'avancer au plus vite vers l'adoption des décisions dès l'an prochain et jusqu'en 2018, avec deux ans d'avance sur le calendrier initialement envisagé.

Les engagements des États se sont renforcés : le président de la République a annoncé l'engagement de la France pour atteindre la neutralité carbone en 2050 ; plusieurs pays - Allemagne, États-Unis, Canada et Mexique - ont présenté des stratégies de réduction de leurs émissions à l'horizon 2050. Le soutien aux pays en voie de développement pour la réalisation de leur contribution s'est renforcé : la France a rejoint le Partenariat pour la mise en œuvre des contributions nationales (NDC Partnership) et l'Agence française de développement a annoncé la mise en place d'une facilité d'appui pour un montant de 30 millions d'euros. (...)

La France a confirmé ses engagements globaux jusqu'en 2020 : porter de 3 à 5 milliards d'euros en 2020 les financements annuels pour le climat ; tripler ses engagements en faveur de l'adaptation pour atteindre au moins 1 milliard par an en 2020.



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr

Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète



La COP22 a été l'occasion de progresser sur les alliances et coalitions de l'agenda de l'action, portées par la société civile au côté des États, et lancées à la COP21. La France a notamment signé : la convention de partenariat avec la Banque africaine de développement pour soutenir le développement des énergies renouvelables en Afrique (AREI) et financer son unité de mise en œuvre ; les statuts de l'Alliance solaire internationale, confirmant ainsi l'engagement pris par le Président de la République lors du lancement de cette initiative à la COP21 ; l'engagement de 10 millions d'euros au fonds de l'initiative CREWS qui porte sur le développement de systèmes d'alerte précoce aux catastrophes naturelles ; l'initiative quatre pour mille dans l'agriculture a confirmé son succès avec de nouvelles adhésions. »

La France a confirmé son engagement pour renforcer le lien entre océan et climat par : la protection des aires marines et la publication du **décret d'extension de la réserve naturelle nationale des terres australes françaises** ; le lancement d'un plan d'action dans le cadre de **l'initiative internationale sur les récifs coralliens** ; la préparation d'un projet porté par le Fonds pour l'Environnement mondial pour soutenir le **projet sur le risque côtier en Afrique de l'Ouest** ; les **avancées du Plan pour la Méditerranée avec 4 nouvelles initiatives** pour développer les connaissances scientifiques sur la région, accélérer les investissements dans l'assainissement des eaux usées, renforcer les aires marines protégées et progresser dans l'utilisation des solutions basées sur la nature pour protéger nos littoraux ; le lancement, avec l'Australie, d'un **nouveau plan d'action de sauvegarde des récifs coralliens et des mangroves**.

[« COP22 : accélérer la mise en œuvre de l'accord de Paris », gouvernement.fr, 22.11.16.](#)

3.2. Les retours et actions non-étatiques



Les activités du R20 à la COP22 de Marrakech

Le R20 a co-organisé un side-event officiel UNFCCC, *Innovative Value Chain & Financial Ecosystem for Sub-national Governments* avec l'AER, l'ICLEI, le FMDV et ORU-Fogar le 12 novembre, avec 250 participants. Les intervenants de cet événement ont présenté les résultats de la campagne des 100 solutions pour le climat, les résultats des partenariats d'organisations avec le R20, et leurs visions pour les futurs partenariats du R20 en Chine.



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr



Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète

Le secrétariat du CCFLA (FMDV, R20, UNEP, UNDP) a organisé un événement officiel UNFCCC, *Localizing Climate Finance : Mapping Gaps and Opportunities Designing Solutions - A CCFLA Contribution*, le 12 novembre également. Cet événement a été l'occasion de discuter des principaux résultats du rapport d'orientation 2016 du CCFLA. Le CCFLA a également organisé l'événement *Innovation Labs for Sub-national Climate Finance* le 15 novembre, qui a traité du rôle que pourraient jouer les *Climate Finance Labs* dans le groupe de travail du CCFLA consacré à l'innovation. Les intervenants ont débattu sur la façon dont on pourrait augmenter le savoir et la conscience des villes concernant les possibilités de financement, ainsi que sur les *business models* qui soutiennent la transition bas-carbone.

La présidente du R20, Michèle Sabban, a parlé du financement climatique lors du Sommet climatique pour les leaders régionaux et locaux le 14 novembre. Elle a souligné le besoin d'outils financiers des pays en développement pour limiter leurs émissions carbone, évoquant les actions du R20 en Algérie, au Mali et au Brésil pour mettre en place gestion durable des déchets, LED, et projet d'énergies renouvelables. Après avoir évoqué les chaînes de valeurs novatrices du R20, Madame Sabban a conclu sa présentation en présentant le Fonds vert du R20 pour les femmes. Elle a également présenté ce fond lors du *Women Leaders and the Global Transformation Summit* le 16 novembre.

Le **Fonds vert du R20 pour les femmes** prodiguera un support financier aux entreprises, start-up et PME combattant le changement climatique et promouvant l'égalité entre les sexes et l'émancipation des femmes.

[Newsletter R20, novembre 2016.](#)



Pour la première fois dans l'histoire des COP, la **COP22 Low-Emissions Solutions Conference (LESC)** a mobilisé des leaders du monde des affaires, des gouvernements, des villes, de la science et du monde académique pour discuter de solutions et de nouvelles technologies pour mettre en œuvre l'Accord de Paris. La conférence LESC a offert une analyse en profondeur des technologies clé et des systèmes bas carbone, engageant plus de 100 orateurs et 500 participants.

La conférence a placé les solutions technologiques innovantes au cœur de la COP22 et de l'agenda global de l'action climatique. Des solutions efficaces et innovatrices pour l'atténuation sont disponibles, mais elles doivent être étendues à travers la collaboration entre tous les acteurs. Un meilleur usage des technologies modernes aidera à améliorer la faisabilité des NDCs pour mettre en œuvre l'Accord de Paris.

Dans tous les panels, les orateurs ont confirmé que la collaboration multi-acteurs des entreprises, des académies et des gouvernements est vital pour le succès. La LESC a concrétisé cette collaboration et renforcé la coopération vers une mise en œuvre rapide et efficace des NDCs.

De plus, il a été reconnu que tous les acteurs sont en train de bouger rapidement vers une mise en œuvre de stratégies qui vont aider les pays à atteindre leurs NDCs, appuyant leurs investissements de trillions de

Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89



contact@gcft.fr – www.gcft.fr



Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète

dollars qui construiront une infrastructure et créeront des millions d'emplois dans l'économie bas-carbone, et accélérerons la transition qui clairement en cours.

Les participants de la conférence ont exprimé un appel unifié pour un leadership et des partenariats forts pour accélérer la transformation structurelle et promouvoir l'innovation, le renforcement des politiques climatiques, et des mécanismes économiques efficaces incluant le prix carbone.

["COP22 Low-Emission Solutions Conference emphasizes need for strong leadership, sound climate policies and effective economic mechanisms", wbcscd.org, 17.11.16.](http://wbcscd.org)



Les discussions sur le « dialogue de facilitation » qui aura lieu en 2018 et qui vise à clarifier la manière dont seront rehaussés et évalués les engagements des Etats, n'ont pas permis d'arriver à un consensus. Les débats à ce sujet sont repoussés dans la perspective de la COP23 prévue à Bonn en fin d'année 2017. Le mode de fonctionnement de cette COP de Marrakech et le rythme des négociations semble être redevenu celui qui prévalait avant l'Accord de Paris.

Un décalage évident a été ressenti entre les déclarations politiques lors du segment de haut-niveau du 15 au 17 novembre qui appelaient à une accélération de l'action et les résultats des négociations. Un autre décalage a existé entre le foisonnement des activités de la société civile, notamment marocaine, et les négociateurs. La séparation hermétique entre la zone bleue (Etats et négociateurs) et la zone verte (société civile) apparaît comme un frein pour faciliter la prise en compte des messages de la société civile.

Parmi les points transversaux à retenir qui vont impacter le domaine de l'eau :

- Les pays développés ont réitéré leur volonté d'atteindre les 100 milliards USD par an à partir de 2020. Cependant, de sérieuses divergences subsistent entre les attentes des pays du sud et la réalité des crédits mis en place ainsi que concernant la répartition de ces fonds entre adaptation et atténuation.
- L'adaptation a été au cœur des débats du fait des pays en développement. Une décision a été prise en ce qui concerne la recapitalisation du Fond d'Adaptation à hauteur de 80 millions d'euros pour l'année à venir, principalement par l'Allemagne.
- Concernant l'atténuation, les négociations sur le prix du carbone ont été vives et prendront du temps avant qu'une décision puisse être prise.
- Les discussions pour la préparation d'un programme de travail sur l'agriculture, seul secteur pris en compte dans les négociations, n'ont pas permis de trouver un consensus. Aucun autre programme de travail sectoriel n'a été initié.
- La révision du mécanisme de Varsovie sur les pertes et dommages liées aux catastrophes naturelles a permis d'avancer, avec la prise en compte des pertes humaines liées aux catastrophes et des pertes culturelles liées aux migrations. Ceci étant, aucune décision n'a été prise sur les financements pouvant être mis en place dans ce secteur.



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr



Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète

Le 4ème pilier de la COP mis en place à Paris en 2015, l'Agenda de l'Action, a constitué un segment intéressant. Les deux Championnes pour le climat, Hakima El Haite et Laurence Tubiana, ont lancé le « Partenariat de Marrakech pour l'Action Globale pour le Climat » entre les Parties et les acteurs non étatiques pour la mise en œuvre des NDCs. Elles ont annoncé qu'aurait lieu en début d'année une réunion destinée à faire un bilan des priorités et que seraient établis des dialogues régionaux entre acteurs.

Un réel avancement est à noter sur le **renforcement des capacités avec la définition de termes de référence**. L'attention a été fortement portée, en particulier par les pays africains, sur la nécessité d'un appui de la communauté internationale pour améliorer les capacités des acteurs à transformer les contributions volontaires en programme d'actions climatiques et à concevoir des projets répondant aux critères de bailleurs de fonds. Ces derniers, en particulier l'AFD, ont tous annoncé leur volonté de mieux soutenir les pays dans ce sens.



Note d'éclairage sur la COP22 par Bettina Laville, présidente du Comité 21

Les déceptions

En ce qui concerne le renforcement de l'ambition, indispensable si l'on veut respecter le fameux « 2° maximum », le dialogue de facilitation mentionné au paragraphe 20 de l'Accord de Paris est confié aux présidents de la COP 22 et de la COP 23 afin « d'entreprendre des consultations inclusives et transparentes avec les parties, concernant l'organisation de ce dialogue ». Autrement dit, il n'y a pas eu d'avancée à Marrakech, mais, consolation... ces consultations auront lieu durant la session de négociations techniques de mai 2017, à Bonn, et durant la COP 23. Le Maroc, en ciblant ses priorités avait inventé la formule « AAA », soit « Afrique, Adaptation, Agriculture ». S'il a réussi son premier défi, les résultats des deux autres sont plus que modestes.

La décision de la CMA contient un seul paragraphe sur le Fonds d'adaptation, avec une formule vague : la CMA considère que ce fonds « devrait » servir l'Accord de Paris, sur la gouvernance, les arrangements institutionnels, les garanties et modalités de fonctionnement. Certes, le paragraphe 5 de la décision de Marrakech « presse les pays développés à continuer leurs efforts pour diriger une part substantielle des financements climat publics vers les activités d'adaptation au dérèglement climatique, et pour s'efforcer d'atteindre un plus grand équilibre entre les financements attribués à l'atténuation au changement climatique et ceux attribués à l'adaptation, reconnaissant ainsi l'importance du financement de l'adaptation ». Mais rien de concret lors de cette COP ; rien avant 2018, alors que l'adaptation est un sujet



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr



Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète

présent partout dans le monde. Les pays développés sont réticents sur les formes de financement de l'adaptation, qui sont souvent ciblés comme des dons. On peut espérer de la prochaine présidence, les îles Fidji, plus d'opiniâtreté dans ce combat essentiel.

En revanche, le premier fonds d'investissement privé pour l'adaptation et la résilience, MICA, a cependant été lancé, il s'agit d'un dispositif mixte de 500 millions de dollars combinant des financements concessionnels et des investissements privés en partenariat avec The Lightsmith Group (États-Unis), BeyA Capital (Afrique), le Fonds pour l'environnement mondial, le gouvernement du Maroc et les investisseurs privés du Fonds mondial pour la résilience et l'Adaptation (GARF).

L'Agriculture aussi a subi un revers, malgré l'annonce par la secrétaire exécutive de l'UNCCD (convention désertification) d'une coordination africaine de lutte contre la désertification, sous forme d'une initiative intitulée «SSS : Soutenable Stabilité Sécurité », et l'initiative française 4 pour 1000. Le préambule de l'Accord de Paris reconnaît certes « la priorité fondamentale consistant à protéger la sécurité alimentaire et à venir à bout de la faim, et la vulnérabilité particulière des systèmes de production alimentaire aux effets néfastes des changements climatiques » mais les Parties, s'opposant là aussi entre atténuation et adaptation n'ont pas trouvé d'accord, et le sujet a été renvoyé à la session de Bonn en 2017.

Sur le renforcement de l'action pré-2020, même si six paragraphes de la décision de la COP 22 concernent ce thème (souhait de ratifier l'amendement de Doha et approbation du partenariat de Marrakech pour l'action mondiale sur le climat lancé par les championnes sur le climat le 17 novembre 2016 pour poursuivre la mobilisation des acteurs non-étatiques), aucune mesure concrète n'a été décidée, mais ce n'est que la conséquence de l'absence de mesures sur ce thème dans l'Accord de Paris, pourtant jugé comme essentiel par les scientifiques. Les fameux 100 milliards ont été réaffirmés, mais la Décision de Marrakech se contente de presser les pays donateurs de continuer à augmenter « les montants des financements climat mobilisés vers cet objectif ».

Les raisons d'espérer

D'abord, le coup de massue de l'élection américaine, suivie de l'annonce de la nomination d'une climatologue à la tête de l'Agence américaine de l'environnement n'a pas suscité de tentations d'autres pays de s'affranchir de l'Accord ; au contraire, la conférence est restée unie sur la mise en œuvre de l'Accord de Paris. Certes, on a pu dire que cette attitude relevait de la méthode Coué, car, soyons réalistes, la non application de l'Accord par les USA serait catastrophique, d'abord à cause du signal politique, ensuite de la fin de la « saine » émulation entre la Chine et les Etats-Unis, enfin à cause de la poursuite mécanique de la hausse des émissions américaines, d'autant que les USA n'avaient pas été très ambitieux dans leurs contributions. Néanmoins, toutes les parties se sont accordées dans la Proclamation de Marrakech sur le mot « irréversible » pour qualifier l'Accord de Paris.

Le « partenariat de Marrakech pour l'action mondiale pour le climat » annoncé par les championnes est en soi une bonne annonce, même si elle recouvre à peu près la même réalité que l'Agenda Paris Lima, appelé ensuite Global Action. En ce qui concerne les partenariats multiacteurs, les championnes, après avoir été fortement interrogées par les délégués sur l'organisation de l'Agenda de l'Action, ont annoncé un partenariat continu avec des rendez-vous tout au long de l'année entre les COP : dans la première partie de l'année aurait lieu un bilan des priorités, l'élaboration d'un plan de travail et des dialogues



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr



Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète

régionaux. Serait remis ensuite à chaque COP un « rapport annuel de l'action climatique ». Les résultats de ces partenariats seraient suivis par la plateforme NAZCA.

Les Maldives collaboreront avec l'Agence internationale des énergies dans les petits États insulaires en développement.

Aujourd'hui, plus de 12 000 projets concernent les forêts, l'eau, les entreprises et l'industrie, les établissements humains, l'énergie, les océans, les transports et l'agriculture. Au cours des deux semaines de la COP 22, ces rassemblements ont réuni plus de 150 conférenciers, dont des ministres, PDGs et maires, et ont attiré plus de 4 000 personnes venues du monde entier. Mais la gouvernance réelle de cette myriade d'initiatives, et surtout la comptabilisation des émissions évitées sont encore très floues. L'initiative Science based targets, lancée avec le WWF, CDP, le Pacte mondial des Nations unies et le WRI (World resources institute), est aujourd'hui forte de deux cents entreprises, avec des émissions cumulées de 627 millions de tonnes d'équivalent de CO2 par an. Elle vise à aligner leurs objectifs de réduction d'émissions sur les recommandations des scientifiques du Giec pour maintenir le réchauffement climatique bien en dessous de 2°. L'eau a fait sa grande entrée dans les COP, avec les suites de l'initiative Climateiswater, où le Partenariat français pour l'Eau a joué un grand rôle. Certains participants ont regretté que la thématique traitée ne relie pas assez l'eau et le réchauffement, et reste trop dans une approche classique.

[« Note d'éclairage sur la COP22 par Bettina Laville », comite21.org, 28.11.16.](#)



La COP22 était la première suivant l'adoption et la ratification rapide de l'Accord de Paris. C'était une COP d'actions et de solutions, où les nations et acteurs du climat ont cherché à construire l'architecture nécessaire pour atteindre les objectifs climatiques de Paris. Pour les nations, cela signifie de revoir leurs modèles de gouvernance, leurs instruments de financement et le renforcement de leurs capacités qui ouvrent la voie vers un développement bas carbone et un monde plus résilient face au climat. Elles ont commencé à explorer les voies permettant de remplir, voire de dépasser, les contributions nationales. En parallèle, les acteurs non étatiques de la COP22 ont franchis d'importantes étapes orientées vers l'action.

A la COP22, les nations ont fait des progrès pour rendre opérationnel l'Accord de Paris, même si le focus était sur une action post-2020. Elles ont également montré des efforts en termes d'engagements financiers. Le challenge de cette COP était de montrer que l'architecture de l'Accord de Paris était assez forte pour résister à un stress politique. Marrakech a été un succès à cet égard. Il est clair aujourd'hui que les nations et les acteurs climatiques vont continuer à avancer dans l'agenda climatique.



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr



Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète

La COP22 a également démontré que les nations sont très favorables à la mobilisation de partenariats pour atteindre les objectifs climatiques.

Elles ont salué le lancement du **Partenariat de Marrakech pour l'Action Globale pour le Climat**, qui donne une feuille de route de 2017 à 2020 pour catalyser l'action entre les Parties et autres acteurs du climat, renforçant le *Global Climate Action Agenda*, qui est apparu en 2014 comme un moyen de mettre en valeurs les actions étatiques ou non.

Entre-temps, plus de **81 millions de dollars ont été engagés dans le fond d'Adaptation**. Les Etats Unis, le Mexique, le Canada et l'Allemagne ont dévoilé des plans d'actions climatiques qui vont au-delà de 2050, et les **48 membres du Climate Vulnerable Forum s'engagent à être 100% renouvelables d'ici 2050**.

Le Partenariat de Marrakech a été un succès impulsé par les Championnes du Climat Hakima El Haité et Laurence Tubiana, dont le rôle est de connecter les nations et les actions volontaires d'acteurs non étatiques.

Il est clair que la volonté politique apportée par l'Accord de Paris aide à construire rapidement l'architecture pour sa mise en place. Cependant, il reste encore beaucoup de travail à faire. Par exemple, nous aimerions voir une augmentation du nombre de pays s'engageant à appuyer l'action climatique au niveau local et infranational.

Mais il n'y a pas que les nations qui cherchent à accélérer l'action climatique. A Marrakech, on a clairement vu un groupe d'acteurs climatiques forts et déterminés, d'entreprises, d'institutions académiques et de gouvernements locaux. Ils se définissent leurs propres objectifs, partagent des idées innovantes, ouvrent de nouvelles voies et forgent de nouveaux partenariats entre les secteurs. Pendant cette conférence du climat, les gouvernements locaux et infranationaux ont confirmé leur position comme des partenaires vitaux pour mettre en œuvre l'architecture internationale et coordonner les efforts des acteurs non étatiques.

["ICLEI: Building The Architecture For Inclusive And Ambitious Climate Action", ICLEI, 21.11.16.](#)

GREENPEACE

Jennifer Morgan, Directeur exécutif de Greenpeace International, à propos de l'issue des négociations de l'UNFCCC : « Les deux dernières semaines ont vu une détermination renouvelée d'avancer avec l'Accord de Paris. Ici aux Nations Unies, les pays semblent avoir franchi des petites étapes ensemble et certains sont déjà prêts à prendre les pas de géants dont nous avons besoin. 47 pays en première ligne du changement climatique donnent le ton, et leurs engagements pour 100% d'énergies renouvelables démontrent leadership et vision, dont nous avons besoin que tous fassent preuve ».



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr



Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète

Kaisa Kosonen, à la tête de la délégation UNFCCC Greenpeace à la COP : “Nous avons besoin d’un plan d’actions pour mettre en place une réduction plus rapide des émissions, et un ensemble de règles strictes pour l’Accord de Paris d’ici 2018. Nous l’avons eu. Mais le soutien au pays les plus vulnérable était loin d’être suffisant ».

Ghalia Fayad, leader du programme Monde Arabe de Greenpeace Méditerranée, “Les négociations de Marrakech sont peut-être finies, mais il est désormais temps pour la Maroc de mener une transition ambitieuse vers le 100% d’énergies renouvelables dans le futur pour la région. Le Maroc a l’opportunité d’amener d’autres pays arabes et africains à construire un futur énergétique non construit autour des énergies renouvelables, mais autour du soleil et du vent. La COP22 restera comme la COP de l’action seulement si le Maroc continue à jouer son rôle de leader. »

Li Shuo, conseillère politique pour Greenpeace Chine, “Nous avons vu la Chine continuer à mener ses actions en faveur du climat et à soutenir l’Accord de Paris car c’est dans son propre intérêt. La baisse de consommation de charbon en Chine est en train de réduire les émissions globales. Nous pouvons attendre d’autres actions car la Chine récolte les bénéfices de ses politiques climatiques”.

Paulo Adario, responsable de la campagne pour la Forêt pour Greenpeace International, “Conserver l’augmentation de la température de la planète en dessous de 1,5 degrés nécessite des bonds et non des pas dans la protection forestière et la restauration. A Marrakech, on a trop parlé d’utiliser les forêts pour compenser les émissions carbone de secteurs à la traîne comme l’aviation, mais trop peu d’engagements pour sauver nos forêts. »

Conclusion de Jennifer Morgan : « Si les gouvernements sont sérieux à propos de l’Accord de Paris, alors plus un seul programme d’énergies fossiles ne peut être autorisé désormais. Pour éviter la catastrophe climatique nous devons garder les énergies fossiles dans le sol, protéger nos forêts et océans et passer à l’agriculture écologique et au 100% renouvelable. Nous serons la génération qui mettra fin aux énergies fossiles.

["Marrakech: Renewed determination by all, leaps of leadership by some", greenpeace.org, 18.11.16.](http://greenpeace.org)



Réaction de Manuel Pulgar-Vidal, Directeur international Energie & Climat au WWF

« Si les négociations onusiennes sur le climat font toujours l’objet de rebondissements, elles ont permis à la COP22 d’aboutir au résultat auquel on pouvait s’attendre : donner corps à la promesse de l’Accord de Paris afin qu’il soit pleinement mis en œuvre. Le travail mené à Marrakech ne restera pas dans les annales mais il représente une étape nécessaire pour dérouler l’Accord.



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr



Association d’intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète

Cette semaine, après les résultats des élections américaines, l'adhésion des pays à l'Accord de Paris a passé son premier test de résistance. Les pays ont clairement rappelé à la COP qu'ils continueraient dans cette voie à long terme. La réalité est que le monde avance sur le sujet. Cette dynamique irréversible va continuer à prendre de l'ampleur à mesure que les signaux des marchés et les engagements à travers tous les secteurs de la société foisonneront.

A la conclusion de la COP22, 111 pays ont ratifié l'Accord de Paris soulignant son importance historique. Certains d'entre eux ont aussi commencé à remettre leurs stratégies de décarbonation à long terme. Pourtant, il reste du travail. L'écart entre ce que préconise la science pour éviter les pires impacts du changement climatique et les engagements pris par les pays vers la COP21 ne cesse de se creuser. Réduire au plus vite les émissions et se préparer aux impacts du changement climatique est essentiel pour l'avenir de l'Humanité, son bien-être et sa sécurité.

A Marrakech, les pays se sont engagés à **faire le bilan de leurs efforts d'ici deux ans** et à tout mettre en place pour **présenter d'ici 2020 des objectifs et des plans d'actions plus ambitieux**. L'objectif : réduire au plus vite cet écart grandissant des émissions. Ce résultat clef obtenu à la COP22 vient renforcer les progrès sur l'Accord de Paris.

Alors que les pays cherchent encore à préciser le fonctionnement de l'Accord de Paris d'ici 2018, prochain rendez-vous international politique majeur, il reste à clarifier la mise en cohérence du format des engagements des pays ces prochaines années. De plus, il reste des lacunes en ce qui concerne les financements et l'adaptation, malgré quelques annonces faites ici à Marrakech sur le financement de l'adaptation et le renforcement des capacités. Nous attendons des pays développés qu'ils redoublent d'efforts en terme de financements et autres soutiens, au-delà des projections réalisées. Nous accueillons favorablement les annonces de la Chine et des autres pays en matière de coopération Sud-Sud. Ce travail a été conforté par le *Climate Vulnerable Forum*, groupe d'environ 50 pays qui se sont engagés à revoir et à améliorer leurs objectifs de réductions d'émissions en 2018 et à passer à 100% d'énergies renouvelables dès que possible.

Ici à Marrakech, COP dite « de l'action », les négociations étaient centrées sur les règles de mise en œuvre de l'accord et l'accélération de l'action. Nous avons besoin que les prochaines négociations aboutissent sur la finalisation de ces règles et la relève de l'ambition, ouvrant la voie à la revue à la hausse des engagements des pays, améliorant la résilience à domicile et apportant les soutiens financiers nécessaires en ligne avec la science et l'équité.

Ces prochaines années, nous espérons voir les tendances de réduction des coûts des renouvelables et l'intensification des efforts par tous les acteurs – secteur privé, villes, investisseurs, et par les gouvernements – accélérer la transition vers un développement bas-carbone et résilient. »

3.3. Les territoires littoraux et insulaires

3.3.1. La préparation de la COP23

C'est Fidji qui présidera et organisera la COP23. Cette COP aura cependant lieu à Bonn pour des raisons logistiques (l'archipel du Pacifique n'est pas en mesure d'accueillir 15 à 20.000 personnes sur un seul site



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr



Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète

et de les loger à proximité). C'est la première fois qu'un petit état insulaire du Pacifique organise une COP. "C'est une grande responsabilité pour un petit Etat insulaire. En tant que petit Etat insulaire du Pacifique, nous avons besoin de montrer au monde les problèmes que nous traversons", a déclaré à la presse Frank Bainimarama, le Premier ministre fidjien, au dernier jour de la COP22 à Marrakech.

Le président de la COP22 Salaheddine Mezouar a déclaré que le Maroc était prêt à soutenir Fiji dans l'organisation de la COP23.

[« Climat: les îles Fidji organiseront la COP23 en 2017 », Le Parisien, 18.11.16](#)

["Morocco is ready to support Fiji in organizing COP23 \(présidence COP22\)", Mapecology, 18.11.16.](#)

3.3.2. Les retours des territoires littoraux et insulaires

FIDJI - **Déclaration du Premier Ministre fidjien Frank Bainimarama en séance plénière lors du dernier jour de la COP**

« Nous, dans le Pacifique ainsi que dans le monde entier, nous tournons vers l'Amérique pour son rôle de leader, et son engagement et son soutien face au changement climatique, de la même manière que nous nous sommes tournés vers l'Amérique dans les jours sombres de la Seconde guerre mondiale (...) Vous êtes alors venus nous sauver, il est temps pour vous de contribuer à nous sauver aujourd'hui ».

[« COP22 - Fidji aux Etats-Unis: pour le climat, "sauvez-nous", comme pendant la Guerre », Le Vif, 18/11/16.](#)

Signature de l'Accord de l'ISA (International Solar Alliance)

En marge de la COP22 a Marrakech a été signé le traité de l'International Solar Alliance (ISA). Le premier ministre Bainimarama a déclaré que l'accord était une étape importante pour permettre à Fiji de réaliser son potentiel de hub du développement de l'énergie solaire. En particulier, il a souligné les bénéfices que pourraient apporter les ressources solaires aux communautés maritimes et rurales. « En tant que membre fondateur de l'ISA, Fidji reconnaît l'importance de l'avancée de la technologie solaire comme alternative aux combustibles fossiles qui contribuent aux émissions de gaz à effets de serre réchauffant notre planète. Cet accord permettra de bâtir les fondations pour que Fidji prenne pleinement part à la révolution solaire globale, et pour donner à notre population un meilleur accès à l'une des formes d'énergie renouvelables qui connaît la plus forte croissance ».

[« Solar financing signed at COP22", Fiji Sun Online, 19.11.16](#)

TONGA - **Déclaration de Paula Ma'u, directeur general du Ministère de l'Environnement et des Communications**

«Il est indéniable que les effets de changement climatique menacent de plus en plus l'existence même de petites îles comme celle de Tonga, dont des vulnérabilités augmentent rapidement et amenuisent nos capacités de résilience et les efforts faits pour atteindre nos objectifs et nos aspirations de développement durable (...) L'entrée en force rapide de l'Accord de Paris signale les prochaines étapes dans le partenariat global pour combattre les effets du changement climatique. (...)



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr



Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète

Tonga reconnaît et souligne à nouveau la valeur intrinsèque de la limitation de l'augmentation des températures à 1,5 degrés, et de la coopération globale pour la mise en œuvre de l'Accord de Paris, de l'Agenda 2030 et de la Voie à suivre de Samoa. (...)

Au-delà de la ratification de l'Accord de Paris, Tonga s'engage à assurer une progression rapide au niveau national pour permettre la mise en œuvre des actions nécessaires à la réalisation des objectifs des NDCs. Ces objectifs ont incité Tonga à s'embarquer dans une feuille de route ambitieuse de transition énergétique qui verra une très forte augmentation des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, à travers 50% d'énergies renouvelables d'ici à 2020 et 70% d'ici à 2030, l'engagement de doubler le nombre d'Aires marines protégées d'ici à 2030 et d'assurer de réelles réductions d'émissions dans les domaines du transport, de l'agriculture, du tourisme, de la gestion écologiques des déchets et de la reforestation. »

[« Tonga's vulnerability voiced at the COP22 », Nuku'alofa Times, 21.11.16.](#)

SEYCHELLES - **Déclaration de la secrétaire principale pour l'énergie et le changement climatique Wills Agricole**

« Il nous a été dit que nous devons revoir nos NDCs et revenir avec de nouveaux projets pour réduire les émissions de CO2 dans l'atmosphère, et même aller plus loin que l'objectif d'une augmentation de moins de 2 degrés Celsius. Nous nous attendons à recevoir 300.000 dollars d'ici la fin de l'année du Fonds Vert pour le climat qui seront utilisés pour le renforcement de nos capacités et institutions ».

Les Seychelles et Monaco ont également prévu, après discussions menées pendant la COP, de coopérer sur la préservation de l'héritage des indigènes.

Rony Jumeau, l'ambassadeur des Seychelles pour le changement climatique a également fait une déclaration sur le combat contre le changement climatique, qui doit intégrer les Océans sans quoi il ne ferait pas de sens.

Des jeunes des Seychelles ont également présenté leurs initiatives pour sauver les Océans, tel que le Seing Blue Programme.

PALAU - **Déclarations de Tommy Remengesau, président de Palau**

M. Remengesau a réaffirmé dans sa déclaration le besoin de partenariat et de coopération de tous les pays pour un futur durable.

Dans le pavillon France, lors de la seconde déclaration « Because the Ocean », M. Remengesau a souligné le besoin de partenariats pour protéger les Océans, invitant plus de pays à signer cette seconde déclaration.

3.4. Retours des parlementaires français et européens



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr

Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète



Une délégation de douze eurodéputés de différents groupes politiques a participé à la COP22 pour représenter le Parlement Européen. Les membres de la délégation conduite par le président de la commission de l'Environnement, Giovanni La Via, ont débattu avec les principaux négociateurs et se sont entretenus avec leurs homologues d'autres parlements ainsi qu'avec des ONG locales et internationales et des représentants de l'industrie.

Déclaration de Giovanni La Via

« La COP22 était l'endroit idéal pour passer de la parole aux actes, et c'est ce que nous avons fait. Près de 200 pays se sont réunis au Maroc, et beaucoup des engagements de notre délégation ont dû faire face à ceux d'autres délégations et personnalités nationales. Nous pouvons certainement dire que les progrès réalisés à Marrakech sont la preuve que le monde va aller de l'avant dans la lutte contre le changement climatique. (...) L'Accord de Paris n'aurait pas été possible sans la confiance entre les parties et nous avons à Marrakech confirmé cette confiance. (...) La transition vers une économie propre est plus que jamais entamée et l'Union Européenne va continuer à prendre les devants pour nous mener vers une économie durable et compétitive ».

[« Résultats de la COP22 à Marrakech : débat », Parlement Européen, 23.11.2016](#)

IV. Quelques initiatives remarquables

INITIATIVE "2017: STOP PLASTICS IN THE SEA"



Green Cross, accompagné de la coalition « *Climat : objectif OCEAN* » (ocean.cop22.mobi), a organisé devant l'urgence environnementale de la fin du plastique le side-event « **2017 : Stop Plastics in the Sea** », qui a eu lieu le 11 novembre à 11 heures en zone verte.



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr



Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète

Ancré au cœur de nos vies, le plastique est désormais présent sur tous les océans. **Des pôles à l'équateur, aucune région du globe n'est épargnée.** Ces plastiques, qui souvent n'ont passé que quelques minutes entre les mains de leurs utilisateurs, portent atteinte à la vie marine et aux oiseaux, altèrent la qualité des eaux, influencent l'activité planctonique et le climat.

Les résultats récents issus des expéditions marines nous montrent d'une part **l'importance des stocks présents** sur les différents océans, d'autre part **la nocivité pour l'homme et le milieu**, principalement issue des additifs que ce plastique contient (métaux lourds, perturbateurs endocriniens...), et l'urgence à agir.

Les solutions sont disponibles: il s'agit d'une part de **tarir le gisement** par un retour plus rapide et plus massif à l'économie circulaire, en commençant par les sacs plastiques et la vaisselle jetable, d'autre part de mettre en place les **innovations technologiques et les modèles économiques pour récupérer les plastiques déjà en mer**. 2017 est le moment de mettre en œuvre ces solutions, par une coopération opérationnelle, à l'échelle des territoires, avec le soutien de toutes les parties prenantes. C'est maintenant que ceci peut être acté.

SIGNATURE PAR LE PRESIDENT DES COMORES DE LA DECLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HUMANITÉ



Le 18 novembre, dernier jour de la COP22, l'Union des Comores est devenu le premier Etat à reconnaître, par la voix de son Président, la Déclaration des Droits et Devoirs de l'Humanité. La cérémonie de ratification s'est déroulée à Marrakech en présence de Corinne Lepage, coordinatrice de la Déclaration, suite à une mission confiée par le Président François Hollande mi-2015.

[« Une étape est franchie, un Etat signe la Déclaration ! », Déclaration des Droits de l'Humanité, 18.11.16.](#)



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr

Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète



LES DROITS DE L'HUMANITÉ



LES DEVOIRS À L'ÉGARD DE L'HUMANITÉ

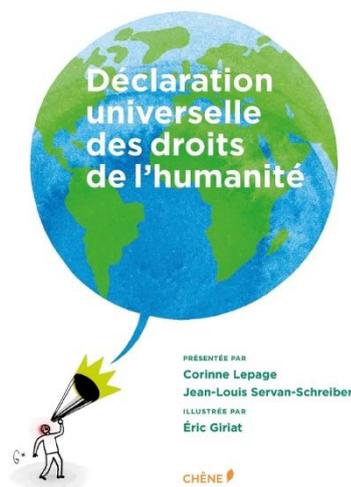
LES GÉNÉRATIONS PRÉSENTES



LES ÉTATS



Déclaration complète à retrouver sur <http://droitshumanite.fr/DU>



L'ouvrage de la Déclaration universelle des droits de l'Humanité, sorti pendant la COP22 et publié par les éditions du Chêne, se propose de faire découvrir les 26 articles capitaux de cette déclaration à vocation universelle, à la lumière d'illustrations qui rappellent l'importance et la force de l'image. Pour prolonger la réflexion, il est enrichi d'extraits des principaux textes fondateurs sur les questions humanitaires et environnementales (déclarations fondatrices de Rio, de Stockholm) ainsi que de textes historiques, politiques, littéraires, philosophiques...



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr



Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète

INITIATIVE AAA



Lancée en avril 2015, et marquée par la création d'une coalition de 27 pays parmi lesquels la France, l'initiative pour l'adaptation de l'agriculture africaine (AAA) a pour ambition de réduire la vulnérabilité de l'agriculture du continent aux changements climatiques. Elle promeut et soutient des solutions et des bonnes pratiques en matière de gestion des sols (en faisant référence à l'initiative française 4 pour 1000), de maîtrise de l'eau agricole, de gestion des risques climatiques et de renforcement des capacités et solutions de financement. Des réponses concrètes pour faire face aux problématiques de changements climatiques et

d'insécurité alimentaire et relever les défis d'une agriculture durable.

L'initiative "AAA", prise par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime du Maroc, est en faveur non seulement de l'Afrique mais aussi de toute la planète, car elle va faire le lien entre les changements climatiques et la sécurité alimentaire. L'importance que revêt cette initiative fait qu'elle a eu le soutien de plus d'une vingtaine de Ministres africains, ainsi que de représentants au plus haut niveau d'organisations multilatérales, notamment la FAO et la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC).

[« Solutions et projets », AAA Initiative](#)

PROTOCOLE D'ACCORD ENTRE LA REUNION ET FIDJI

En marge de la COP22, le Président de la Région La Réunion Didier Robert et le Ministre Fidjien des Forêts Osea Naigamu ont signé lundi 14 novembre un partenariat commun visant à partager leur savoir-faire et leurs expériences en matière de défi énergétique et de développement durable de leurs îles.

Possédant les mêmes caractéristiques topographiques et environnementales (îles volcaniques soumises aux cyclones et aux typhons) et partageant la même volonté de relever le défi du développement durable, l'île de la Réunion et la République des Fidji ont établi un accord commun listant une série de solutions innovantes pour dynamiser leur transition énergétique. Sous l'égide de l'Australie et de l'Union européenne, ce partenariat prévoit entre autres de se concentrer sur le renforcement de l'échange de bonnes pratiques, d'expertise et d'information sur la production et les solutions permettant de diminuer la dépendance aux combustibles fossiles, d'initier un premier projet phare de ce type d'échange, afin d'illustrer cette vision pionnière pour le développement durable et la sentinelle du changement climatique. Les deux îles entendent également soutenir le lancement d'une ferme Agrinergie par Akuo Energy dans la production de l'électricité photovoltaïque sur les serres anticycloniques, ainsi que le développement d'un projet agricole innovant en milieu tropical.

Ce projet de première ferme Agrinergie aux îles Fidji sera soutenu d'un côté par le gouvernement australien qui a déjà annoncé qu'il en facilitera le financement, et de l'autre par l'entreprise AKUO Energy qui se porte garant pour financer les coûts de recherche et de développement de ce projet. L'apport d'AKUO Energy dans ce projet n'est pas anodin puisque la société est à l'origine de plusieurs projets similaires à la Réunion. Par cet accord, la Réunion et Fidji s'imposent comme deux îles ambassadrices des 52 États insulaires en développement au cœur de la transition énergétique.



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr



Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète

INITIATIVE 4 POUR 1000



L'initiative 4 pour 1000, lancée par la France pendant la COP21, consiste à fédérer tous les acteurs volontaires du public et du privé (États, collectivités, entreprises, organisations professionnelles, ONG, établissements de la recherche,...) vise à montrer que l'agriculture, et en particulier les sols agricoles, peuvent jouer un rôle crucial pour la sécurité alimentaire et le changement climatique.

Dans le détail, la démarche, consiste à augmenter, chaque année, la matière organique des sols de 4 grammes pour 1.000 grammes de CO2 afin de compenser l'ensemble des émissions de GES entropique. «Le stockage de carbone constitue une matière organique dans les sols qui est synonyme de fertilité des sols, ce qui permettra de lutter contre le réchauffement climatique à travers la sécurité alimentaire», ajoute Stéphane Le Foll.

En s'appuyant sur une documentation scientifique solide, cette initiative invite donc tous les partenaires à faire connaître ou mettre en place les actions concrètes sur le stockage du carbone dans les sols et le type de pratiques pour y parvenir (agro-écologie, agroforesterie, agriculture de conservation, de gestion des paysages...) L'ambition de l'initiative est d'inciter les acteurs à s'engager dans une transition vers une agriculture productive, hautement résiliente, fondée sur une gestion adaptée des terres et des sols, créatrice d'emplois et de revenus et ainsi porteuse de développement durable.

200 participants ont signé l'initiative « 4 pour 1000 : les sols pour la sécurité alimentaire et le climat » à l'occasion de la COP22.

LANCEMENT DU RÉSEAU INTERNATIONAL DES PARLEMENTAIRES POUR L'EAU

Lors de la Journée Eau de la COP22, Sophie Auconie, présidente du Cercle Français de l'Eau et Gouverneure du Conseil mondial de l'Eau, a annoncé le lancement du Réseau International des Parlementaires pour l'eau.

Ce Réseau est une initiative du Conseil mondial de l'Eau et fait désormais partie des projets de l'« Agenda de l'Action » des Championnes du Climat Hakima el Haïté, ministre déléguée en charge de l'Environnement du Maroc, et Laurence Tubiana, ambassadrice chargée des négociations climatiques pour la France.

Dirigé par un comité scientifique et soutenu par le Conseil mondial de l'Eau, le Réseau International des Parlementaires pour l'Eau aura 4 missions :

- Faciliter la consultation des législations relatives à l'eau à partir d'une « source unifiée ». La plateforme pourrait permettre ainsi d'accéder aux bases de données décentralisées, ou à différents compendium des meilleures pratiques et solutions de l'eau.
- Faciliter l'organisation de débats, d'échanges de travaux et d'analyses, de bonnes pratiques et les partages des connaissances au travers de rencontres nationales, régionales ou internationales.
- Garantir une aide personnalisée aux parlements et leurs élus en mettant à leur service un plateau d'experts consultables sur des demandes spécifiques.
- Produire des rapports et briefings sur les politiques de l'eau et d'assainissement pour les parlementaires, en fonction des ressources disponibles.

[« Lancement du réseau international des parlementaires pour l'eau à la COP22 », Partenariat Français pour l'Eau, 15.11.16.](#)



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr



Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète

LANCEMENT DE L'ALLIANCE MONDIALE POUR LES TECHNOLOGIES PROPRES

Une nouvelle Alliance mondiale pour les technologies « propres » a été lancée le 11 novembre à la COP22, à l'initiative de la Fondation Solar Impulse. L'avion solaire de la fondation, piloté par son président Bertrand Piccard, a bouclé en juillet son dernier tour du monde à Abu Dhabi.

"Il s'agit de la deuxième phase de concrétisation de la vision de Bertrand Piccard, selon laquelle les technologies propres peuvent atteindre des objectifs impossibles et offrir des solutions tangibles pour résoudre bon nombre des défis auxquels la société mondiale doit faire face aujourd'hui, ainsi que pour atteindre les objectifs du Programme d'actions pour le climat", a indiqué la Fondation Solar Impulse.

L'objectif de l'Alliance est de fédérer les principaux acteurs du secteur des technologies propres afin de faciliter des synergies, promouvoir des solutions rentables aux défis environnementaux et sanitaires les plus pressants, et fournir des conseils fiables aux gouvernements. Ces solutions ne se limitent pas à la production d'énergies renouvelables mais englobent aussi des systèmes technologiques, des savoir-faire ou des processus qui protègent l'environnement, améliorent la santé, augmentent l'efficacité énergétique ou économisent les ressources naturelles, tout en créant des emplois, en générant des bénéfices et en soutenant la croissance.

L'Alliance est une association à but non lucratif basée à Lausanne, en Suisse. Elle sera financée par des partenaires de la Fondation Solar Impulse (Covestro, Solvay, Nestlé Research, etc.) ainsi que des donateurs privés.

[« COP 22 : l'Alliance mondiale pour promouvoir les technologies "propres" est lancée », Actuenvironnement.com, 14.11.16.](http://actuenvironnement.com/14.11.16)

LANCEMENT DE LA COALITION POUR UNE ACTION CLIMATIQUE RAPIDE : LE PARTENARIAT NDC

À l'initiative du Maroc et de l'Allemagne, une plateforme a été mise en place le 15 novembre à Marrakech pour aider les pays en développement à atteindre leurs engagements nationaux sur le climat dans le cadre de l'Accord de Paris. Cette nouvelle coalition travaillera à garantir que les pays reçoivent le soutien technique et financier dont ils ont besoin pour atteindre leurs objectifs climatiques et de développement durable, aussi rapidement et efficacement que possible. « *Les plans nationaux pour le climat sont au cœur de l'Accord de Paris* » a déclaré le ministre marocain délégué à l'Environnement. « *Le lancement de ce partenariat à la COP22 arrive au moment opportun pour accélérer l'action climatique à travers le monde. Ce partenariat est une plateforme vitale et collaborative pour aider les pays à intégrer leurs NDCs dans tous les secteurs et à tous les niveaux de prise de décision* » a déclaré Hakima El Haité. Selon le ministre marocain, ce partenariat tombe à pic : « *le partenariat sur les NDCs est exactement le genre d'initiative intelligente et pragmatique dont nous avons besoin pour concrétiser les promesses de l'Accord de Paris* ».

L'Allemagne alignera sa finance climatique internationale (2,7 milliards d'euros de ressources budgétaires pour l'année dernière) sur les ambitions du partenariat. Les pays ambitionnent par ailleurs d'accroître son soutien jusqu'à 4 milliards d'euros d'ici 2020.

[« Cop22 : Coalition pour une action climatique rapide », GABON Review, 16.11.2016.](http://gabonreview.com/16.11.2016)



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr



Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète

« BECAUSE THE OCEAN » A LA COP22



Présentée à la COP21, la première déclaration « Because the Ocean » soulignait l'importance du rôle de l'Océan dans le changement climatique. Elle s'engageait à soutenir l'élaboration d'un rapport spécial IPCC (Intergovernmental Panel on Climate Change) sur l'Océan, à promouvoir à la Conférence des Nations Unies sur les Océans et la Mer, et à développer un plan d'action de l'Océan avec l'UNFCCC. Cette déclaration a été signée par les représentants des gouvernements de : Aruba, Australie, Canada, Chili, Colombie, Costa Rica, République Dominicaine, Espagne, Fiji, France, Guinée Bissau, Kiribati, Madagascar, Maroc, Mexico, Monaco, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Palau, Pérou, Sénégal, Seychelles, Suède. Retrouvez la première déclaration sur : <http://www.vardagroup.org/wp-content/uploads/2016/10/Because-the-Ocean-Peru.pdf>

La seconde déclaration « Because the Ocean » présentée par les pays signataires à la COP22 se base sur les constats suivants : l'entrée en force de l'Accord de Paris et la réaffirmation de l'importance de l'Océan dans l'action climatique, la décision de la 70^{ème} Assemblée Générale des Nations Unies d'organiser une conférence sur les Océans et la Mer en juin 2017, la 43^{ème} session de la décision de l'IPCC d'entreprendre un rapport spécial sur l'Océan et la Cryosphère, les consultations à la conférence climatique de Bonn en mai 2016 et à un groupe de travail intitulé « L'Accord de Paris est-il une bonne nouvelle pour l'Océan ? », qui s'est tenu à Washington DC en septembre dernier.

LANCEMENT DE LA COALITION INTERNATIONALE POUR RÉDUIRE LA POLLUTION PAR LES DÉCHETS DE PLASTIQUE

La coalition a été créée au cours de la COP22 à l'initiative de la France, à travers Ségolène Royal, Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, en charge des Relations internationales sur le climat.

Le Maroc, Monaco, le Chili et l'Australie l'ont d'ores et déjà rejointe. Les États-Unis ainsi que plusieurs pays européens, comme l'Allemagne, l'Irlande, la Norvège et la Suède, ont repris cette ambition. Ces États s'engagent à attirer l'attention sur le fléau de la pollution plastique dans l'Océan, et à partager leurs expériences et proposer des solutions concrètes pour réduire la présence des déchets plastique. Retrouvez la déclaration sur : http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/FR_Coalition_sacs_plastique_DEF.pdf



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr



Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète

L'ALLIANCE MAROCAINE POUR LE CLIMAT ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Fondée au Maroc en 2015, l'AMCCD est une alliance de plus de 500 ONG et réseaux d'ONG marocaine œuvrant dans les domaines de développement durable et de changement climatique. L'objectif de cette alliance est d'être une plateforme nationale de référence, indépendante, crédible, représentative des ONG marocaines, influente en matière de dialogue civil et de plaidoyer dans les domaines de changement climatique et de développement durable, au service des citoyen(ne)s aussi bien au niveau national qu'international.

La COP22 a vu le lancement des antennes régionales de l'AMCCD, pour une contribution effective et concertée de la société civile marocaine. L'alliance a notamment lancé l'AMCCD Casablanca - Settat, coopération qui a permis aux associations de la région de disposer d'un espace de dialogue et de création de synergies dans le cadre des actions à mener pendant la COP22 et au-delà.

L'ALLIANCE SOLAIRE INTERNATIONALE

Lancée à Paris lors de la COP21, l'Alliance solaire internationale (ISA) a été signée par une vingtaine de nouveaux pays au cours de la COP22 : « *une avancée majeure dans la mise en œuvre de l'Accord de Paris* » selon Ségolène Royal. L'ISA, qui regroupe maintenant plus de 120 pays, vise à être une plateforme de coopération pour les pays développés disposant de technologies dans le solaire et les pays en voie de développement situés entre les tropiques du Cancer et du Capricorne qui souhaitent développer leur potentiel dans ce secteur. Les pays signataires s'engagent à faire des efforts conjoints par des politiques innovantes, des programmes-projets, des mesures de renforcement des capacités et des instruments financiers.

[« Plus de 20 pays signent les statuts de l'Alliance solaire internationale », Maroc diplomatique, 16.11.2016.](#)

L'ALLIANCE DES MÉGACITÉS POUR L'EAU ET LE CLIMAT

Également lancée lors de la COP21, l'alliance des mégacités pour l'eau et le climat « Megacities Alliance for Water and Climate » a pour objectif d'encourager un dialogue et un partage de bonnes pratiques entre les mégacités pour qu'elles puissent mieux s'adapter au changement climatique. L'initiative inclut la mise en place d'une plateforme mondiale de coopération en deux ans, pour améliorer le dialogue sur l'adaptation et l'atténuation des effets du changement climatique liés à l'eau dans les mégacités qui inclut actuellement 32 activités locales. 10 mégacités du monde entier sont impliquées dans l'alliance, qui a présenté lors de la journée Eau à la COP22 le rapport « *Eau, mégapoles et changement global* » disponible ici <http://unesdoc.unesco.org/images/0024/002457/245766F.pdf>



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr

Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète



LANCEMENT DE LA COALITION MAROCAINE POUR L'EAU (COALMA)



A la veille de la COP22 a été lancée la Coalition Marocaine pour l'Eau, présentée lors de la journée Eau de la COP par Mme Charafat Afilal, Ministre Déléguée chargée de l'eau.

Cette coalition renforcera la communauté marocaine de l'eau aux côtés des autres initiatives déjà lancées. Regroupant acteurs du secteur privé et public, de la recherche et de la société civile, la coalition jouera un rôle important dans les négociations climatiques et mise en œuvre de l'Accord de Paris, et permettra de soutenir davantage les initiatives comme Water for Africa. La coalition se positionnera plus fortement auprès des agences accréditées par le Fonds Vert et le Fonds d'adaptation pour mieux soutenir financièrement particuliers, PME et sociétés civiles.



Signature de la déclaration de la COALMA



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr

Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète



V. Revue de presse

5.1. Revue de presse de l'IISD



8 novembre : La journée d'action consacrée à la forêt

Cette journée a été ouverte par un discours du Directeur Général de la FAO José Graziano Da Silva, suivi de trois sessions sur : les forêts dans la mise en œuvre de l'Accord de Paris, la coopération Sud-Sud, et les principales initiatives des acteurs.

Le bilan de la journée est à retrouver sur <http://www.iisd.ca/climate/cop22/forest-action-day>

14-16 novembre : Conférence pour des solutions bas-carbone

Cette conférence de trois jours a pour objectif d'assister les pays dans les préparations techniques de leurs NCD (Contributions déterminées au niveau national) et de leurs LEDS (*Low-Emission Development Strategy*). Elle a abordé des sujets comme les villes durables, le transport bas-carbone, les possibilités sectorielles d'atténuation, et les bonnes pratiques pour une économie décarbonée. Le compte-rendu de chacune des trois journées est à retrouver sur <http://www.iisd.ca/climate/cop22/low-emissions-solutions/about.html>

12-13 novembre : Global Gender Climate Alliance (GGCA) Innovation Forum



Le GGCA Innovation Forum a eu lieu à l'Université Cadi Ayyad. Soutenu par l'ONU Femmes et la Fondation OAK, a réuni environ 200 participants dans le but d'encourager l'égalité des sexes dans les politiques climatiques, au niveau global, régional et national. Compte-rendu complet à retrouver sur :

<http://www.iisd.ca/climate/cop22/global-gender-climate-alliance-forum/12nov.html>

18 novembre : Réunion de haut niveau du Climate Vulnerable Forum

Le forum des Nations les plus vulnérables rassemble depuis sa création en 2009, sous l'impulsion des Maldives, lors de la conférence de Copenhague, les pays à revenus moyens, les petits Etats insulaires et les pays les moins développés qui s'associent dans une communauté de destin : leur fragilité, mais aussi leur volonté de résilience face aux effets du climat. Durant cette réunion, Salaheddine Mezouar, président de la COP22, a annoncé que la présidence de la COP prendrait en compte les recommandations du CVF.

Compte-rendu complet à retrouver sur <http://www.iisd.ca/climate/cop22/enbots>



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr



Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète

5.2. Quelques articles de la presse

LesEchos.fr

Les principales avancées de la COP22 | 20.11.2016

La conférence de Marrakech aura permis de progresser sur plusieurs points malgré le faible nombre de sujets de négociations : les financements, le Fonds vert pour le climat, le calendrier, les ratifications, la neutralité carbone.

<http://www.lesechos.fr/monde/enjeux-internationaux/0211513542202-les-principales-avancees-de-la-cop22-2044178.php#A8A6hgiCHcJerbBD.99>

Le Monde.fr

COP22 : Les négociations climatiques mettent le cap sur 2018 | 19.11.2016

La conférence de Marrakech, ébranlée par le choc de l'élection de Donald Trump, s'est achevée vendredi sur l'adoption d'un calendrier de mise en œuvre de l'accord de Paris.

http://www.lemonde.fr/cop22/article/2016/11/19/cop22-les-negociations-climatiques-mettent-le-cap-sur-2018_5034024_5025028.html#hecBrORGHPqKzBe4.99

LE FIGARO

La COP22 plombée par Trump | 18.11.2016

La négociation qui s'achève à Marrakech marque l'implication de nouveaux acteurs tels que villes et entreprises dans la lutte pour le climat.

<http://www.lefigaro.fr/sciences/2016/11/18/01008-20161118ARTFIG00337-la-cop22-plombee-par-trump.php>

Le Parisien

La COP22, déterminée à lutter contre le réchauffement | 17.11.2016



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr



Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète

La 22^{ème} conférence de l'Onu sur le climat, qui s'achève vendredi à Marrakech, a brandi sa détermination à agir collectivement contre le réchauffement de la planète et lancé un appel au "pragmatisme" du climatoscéptique Donald Trump.

<http://www.leparisien.fr/flash-actualite-economie/climat-les-negociateurs-bouclent-une-cop22-bousculee-par-trump-17-11-2016-6343764.php>



COP22 : Clap de fin sur le sommet climat de Marrakech, dans l'ombre de Trump | 19.11.2016

Les négociations, tournées vers la mise en oeuvre de l'Accord de Paris, adopté l'an passé, se sont achevées vendredi soir.

http://www.liberation.fr/planete/2016/11/19/cop-22-clap-de-fin-sur-le-sommet-climat-de-marrakech-dans-l-ombre-de-trump_1529498

theguardian

Climate summit chief pleads with Trump not to ditch Paris treaty | 18.11.2016

Le président de la COP22 à Marrakech a fait un appel direct au futur président des Etats-Unis Donald Trump pour rejoindre la lutte contre le changement climatique pour le bien de l'humanité et de la planète.

<https://www.theguardian.com/environment/2016/nov/18/poor-nations-pledge-deep-emissions-cuts-at-marrakech-climate-change-summit>

THE HUFFINGTON POST

Climate Change This Week: Arctic Frying Disaster, Community Solar Is Competitive, And More! | 30.11.2016

Mary Ellen Harte, revient sur les changements climatiques dans différentes régions du monde et sur les initiatives de la semaine pour le climat.

http://www.huffingtonpost.com/mary-ellen-harte/climate-change-this-week_b_13336772.html



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr



Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète

5.3. Sélection de tweets

Maroc en Action @MarocEnAction 

La Fondation Mohammed VI a été primée à la COP22 pour son programme Energie solaire en arganeraie [#MarocEnAction bit.ly/2gbAQyc](https://bit.ly/2gbAQyc)



COP22 @COP22 

[#MarrakechProclamation](https://bit.ly/2gwe7K2) signals shift towards new era of implementation & action on climate & sustainable development bit.ly/2gwe7K2

 Voir la traduction



ONU Action Climat @CCNUCC 

La [#COP22](https://bit.ly/2fDz2Kt) consolide l'engagement du [#Maroc](https://bit.ly/2fDz2Kt) pr [#Afrique](https://bit.ly/2fDz2Kt) unie & solidaire bit.ly/2fDz2Kt @COP22 @COP21 #climat #DeveloppementDurable

CGEM compte officiel @CGEM_MA 

Après son « Initiative Entreprises Climat Maroc » la CGEM lance le réseau mondial « Marrakech Business Action For Climate » : [#MBA4 #climate](https://bit.ly/2fDz2Kt)



COP22 @COP22 

70% of Africa's population is dependent on rain-fed, smallholder agriculture. Morocco's [#weAAre](https://bit.ly/2fDz2Kt) is addressing this. [#ActionTime #COP22](https://bit.ly/2fDz2Kt)

 Voir la traduction



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr



Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète



Suivre

Le #Maroc continue à s'imposer sur le #solaire : nouvelle centrale près de #Marrakech #solarenergy @HEIHaiteCOP22



Suivre

What do you get when you mix tires & Moroccan sculptor Lahcen Iwi? Eco-Art to protect our environment! His crowd stopping lion at #COP22

Voir la traduction



Suivre

Congratulations @Salahmezouar & the @COP22 team to #ISO20121 certification for sustainability: bit.ly/COP22_ISO #COP22 #GlobalGoals

Voir la traduction



Suivre

#ICYMI: Marrakech Action Proclamation expresses irreversible momentum on improving climate bit.ly/2grRkD8 #COP22

Voir la traduction



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr

Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète



VI. La WEB TV Green Cross



INTERVIEWS



Maina Sage (députée de Polynésie Française)



Gino van Begin (Secrétaire Général ICLEI)



Sylvie Fayolle (vice-présidente de Saint-Etienne Métropole)



Grégory Berkovicz (initiateur des Rencontres Territoriales de l'Energie)



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr

Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète





Bran Quinquis (délégué interministériel de Polynésie Française au Dérèglement Climatique)



Meryem Belqiz (General Manager Uber Maroc)



Luc Hardy (Explorateur et vice-président GCFT)



Michel Prieur (Président du Centre International de Droit Comparé de l'Environnement)

VIDEOS

- Reconnaissance de la Déclaration des Droits de l'Humanité par le Président des Comores, M. Azali Assoumani
- Cheminements à travers l'exposition Green Cross
- Rencontre impromptue avec Albert de Monaco, entre OCEAN: des clés pour AGIR et Droits de l'Humanité
- Conférence Mobilités à la CoP22 - 14 novembre 2016, Marrakech
- Intervention des acteurs français de l'Eau pour la journée Eau
- Allocution de Michèle Sabban au Sommet des Elus Locaux pour le Climat

La WEB TV Green Cross consacrée à la COP22 est à retrouver sur tv.cop22.mobi



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

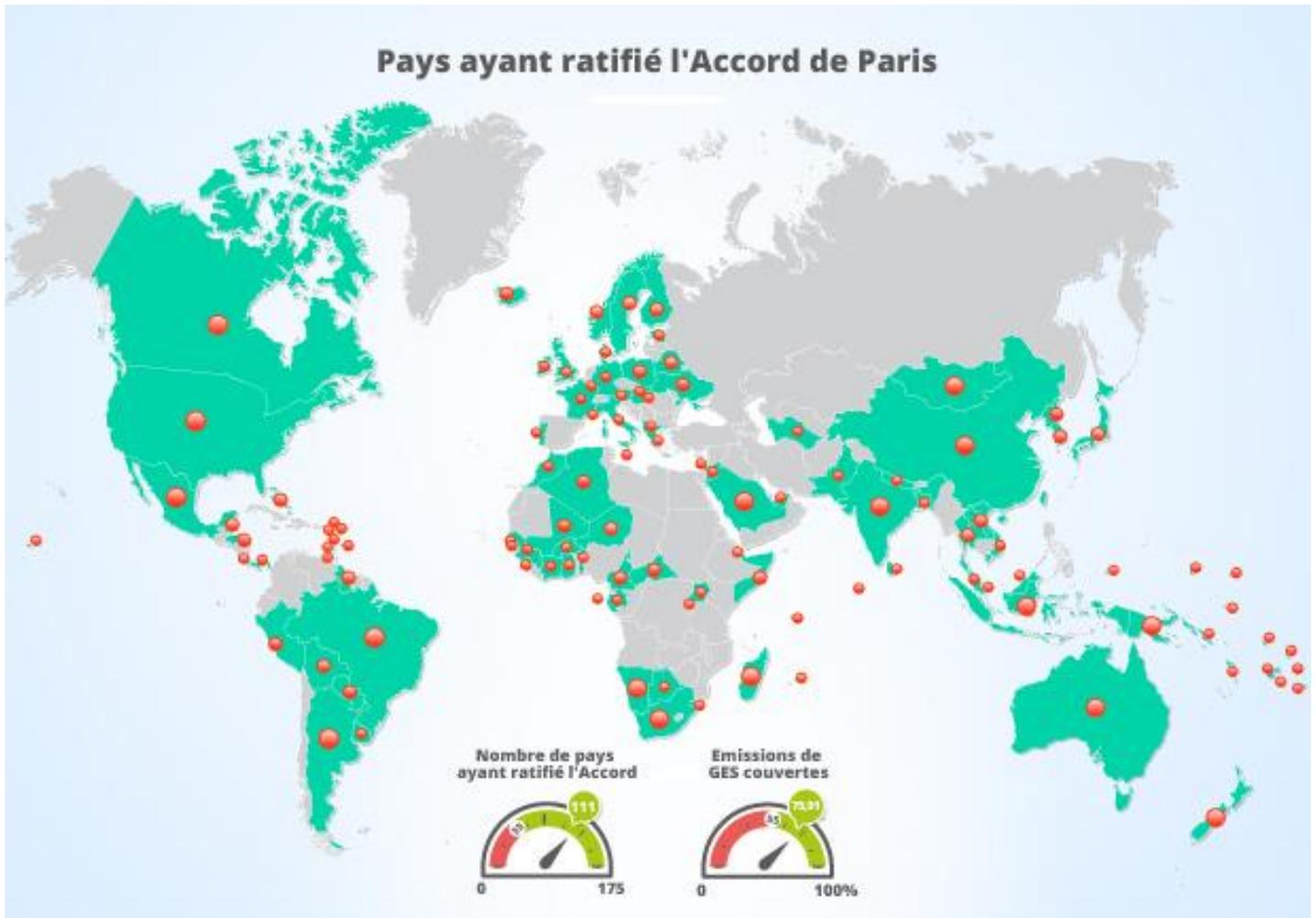
contact@gcft.fr – www.gcft.fr



Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète

Annexe

Liste à jour des pays ayant ratifié l'Accord de Paris au 2 décembre 2016



Source : <http://www.actu-environnement.com>



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr

Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète





33, rue Chaptal
92300 Levallois-Perret
contact@gcft.fr – <http://www.gcft.fr>



<https://www.facebook.com/GCFetT>

http://twitter.com/_gcft

http://linkd.in/_gcft



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr

Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète

